



Concours de plaidoiries René Cassin 2019

Les 3, 4 et 5 avril 2019 se tiendra la 34^e édition du Concours européen des droits de l'homme - René Cassin, compétition de procès fictifs en langue française fondés sur la Convention européenne des droits de l'homme et ouverte aux étudiants en droit et en sciences politiques.

Trente-deux équipes universitaires, réunissant des étudiants en provenance de huit pays (Allemagne, Belarus, Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Roumanie, Russie et Suisse), sélectionnées à l'issue d'une phase écrite, s'affronteront dans les locaux de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Le Conseil scientifique du concours, présidé par M^{me} Peggy Ducoulombier, professeur de droit à l'Université de Strasbourg, a proposé cette année un cas fictif portant sur le thème de l'entreprise multinationale et des droits de l'homme.

La finale opposant les deux meilleures équipes aura lieu le vendredi 5 avril 2019 à 14 h 30, dans la salle d'audience de la Cour, devant un jury composé de juges de la Cour européenne, avocats, universitaires et représentants des institutions partenaires du concours. Il sera présidé par M. Louis Schweitzer, ancien PDG de Renault et ancien président de la HALDE.

Des informations complémentaires sur le concours et les précédentes éditions peuvent être consultées sur [le site Internet du concours Cassin](#) et sur la [page dédiée du site Internet de la Cour](#).

Les personnes souhaitant assister à la finale le 5 avril 2019 sont priées de bien vouloir s'inscrire au plus tard le mercredi 3 avril à l'aide du [formulaire en ligne](#).

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : www.echr.coe.int/RSS/fr ou de nous suivre sur Twitter [@ECHRpress](https://twitter.com/ECHRpress).

Contacts pour la presse

echrpress@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les Etats membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.